

SOCIÉTÉ VAUDOISE des AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Method, le 24 juin 2022

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 JUIN 2022 A MATHOD

Présidence	: M. Philippe REYMOND
Procès-verbal	: Mme Sandra GRANDJEAN
Ouverture	: 9 h 30

Le Président salue les membres et invités présents et tout spécialement

M. Jean-Marc ANNEN, membre d'honneur
Mme Eliane Piguet, Syndique de la commune de Method
M. Pierre-André Tharin, Syndic de la commune de Suscévaz
M. Eric Comte, Bureau Mosini et secrétaire de la CCL
M. Daniel Mosini, Bureau Mosini
M. André Eisenring
M. Jan Béguin, expert fédéral pour le canton de Vaud pour les améliorations foncières
MME Anne VAN BUEL, DGAV-AF
M. Denis LEROY, DGTL-AF
Les membres du syndicat AF du Mujon
M. Claude Baehler, PROMETERRE
M. Pierre-André Cordonier, du journal AGRI

Les membres du comité :

MM. Jacques-Yves DERIAZ, Eric FISCHER, Jean-François HUCK, David VARIDEL, Reynald PASCHE, Christian GUIGNARD, Jean-François JATON, Charly BLANC et Mme Sandra Grandjean secrétaire – caissière.
M. Roland Prélaz-Droux, excusé

Diverses municipalités et entreprises, divers bureaux d'ingénieurs qu'on ne nomme pas au risque d'en oublier.

Nos orateurs : (dans l'ordre dans lequel nous aurons le plaisir de les entendre)

Mme Eliane Piguet, Syndique de la commune de Method
MME Anne VAN BUEL, DGAV-AF
M. Denis LEROY, DGTL-AF
M. Jean-Alfred Burdet, Président du Comité de direction : Historique des AF sur Method et région
M. Daniel Mosini, géomètre breveté : Remaniement parcellaire 2^{ème} génération
M. Eric Comte, ingénieur bureau Mosini-Caviezel SA : Réfection des chemins
M. Alain Reymond, biologiste du bureau Maibach : Mesures de compensation
M. Eric Fischer Président de la Commission de classification : Répartition frais, coûts pour les propriétaires.
M. Pierre-André Tharin, Syndic de la commune de Suscévaz (pendant l'apéritif)
M. Reynald GASS, vigneron à Method,
Mme Valérie MARENDAZ, vigneronne à Method
tous deux, vigneron de la région, nous présenteront leur cru.

Le Président ouvre cette assemblée générale, la salue très cordialement en lui souhaitant la bienvenue et remercie toutes les personnes qui prennent part d'une manière engagée à la réussite de cette journée ainsi que les communes de Method et Suscévaz pour la mise à disposition des locaux et pour l'organisation de notre assemblée.

1. L'ordre du jour de cette 76^{ème} assemblée générale

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Le Président le soumet à l'assemblée qui l'accepte à mains levées. Il poursuit selon les points prévus.

2. Présentation des communes de Method et Suscévaz

Mme Eliane Piguet, Syndique de la commune de Method

M. Pierre-André Tharin, Syndic de la commune de Suscévaz

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2019 (75^e Assemblée Générale, en 2020 + 2021 l'AG n'a pas pu avoir lieu) est disponible sur le site internet de la SVAF. Aucune modification étant demandée, il est donc adopté avec nos remerciements à son auteure, Mme Sandra Grandjean.

4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs,

La commémoration du 75^{ème} anniversaire de notre Société en 2019 nous a permis de découvrir la belle région de Grandson et de naviguer sur les eaux des lacs de Neuchâtel et de Morat, puis de terminer ce jubilé sur le Mont Vully. Cette magnifique journée restera certainement gravée dans nos mémoires.

Depuis, la pandémie de la COVID 19 a sévi dans nos contrées, ralentissant fortement les activités de notre société en général et qui a eu, pour conséquence, deux reports de nos assemblées générales 2020 et 2021, ainsi que l'abandon de divers séminaires.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir reprendre nos activités et de vous proposer une belle journée dans cette magnifique région de la plaine de l'Orbe, accueillis par les communes de Method et de Suscévaz, qui ont tout mis en œuvre pour que cette assemblée se déroule dans les meilleures conditions. On ose, juste espérer, que la pluie tant attendue suite aux fortes chaleurs, ne perturbe pas trop nos activités en extérieur.

Durant ces deux dernières années, période difficile et restrictive, nous avons quand même eu la possibilité de pouvoir proposer à nos membres deux séminaires, soit, un en automne 2019 avec pour thème « l'irrigation des terres agricoles » et le second, en automne 2021 avait pour sujet « L'entretien des dessertes privées ainsi que la constitution de syndicat d'entretiens. Ces séminaires ont suscité un bel intérêt de la part de nos membres.

Afin de pouvoir valider nos comptes et nommer un nouveau membre à notre Comité, nous avons également organisé une assemblée générale par correspondance et à laquelle vous avez été très nombreux à participer. Nous tenons, ici, à vous en remercier.

En ce qui concerne notre Comité, Messieurs Jean-François Jaton ainsi que Charly Blanc, nous ont demandé de pouvoir être libérés de leur engagement. Tous deux ont effectués sans retenue et avec beaucoup de compétences et connaissances au profit d'une très longue carrière au service des améliorations foncières du Canton de Vaud, et notamment au Comité de notre société.

Nous tenons à les remercier par un modeste cadeau, emprunt de toute notre reconnaissance pour le travail accompli et nous proposons à l'assemblée de les nommer membres d'honneur de notre Société.

5. Présentation et approbation des comptes et du rapport de la Commission de gestion

Les comptes 2021 étaient à disposition à l'entrée de la salle, ils ont été établis par Mme Sandra Grandjean caissière jusqu'au 31.12.2021.

Les comptes de la Société vaudoise des améliorations foncières enregistre un bénéfice de Frs. 13'330.75 pour l'exercice 2021.

(lecture des comptes par Sandra Grandjean)

Aucune question n'étant posée sur les comptes, Mme Sandra Grandjean cède alors la parole à M. Patric Martin pour la lecture du rapport de la commission de gestion sur l'examen des comptes de l'exercice 2021:

Notre commission composée de Patric MARTIN de Belmont-s/Yverdon, Guy Combremont à L'Etivaz, Guy STALDER d'Yverne s'est réunie à L'Etivaz le 11 mars 2022 en présence de notre caissière Mme Sandra Grandjean.

Les comptes au 31 décembre 2021 présentent un capital de Frs. 84'081.66. La perte de l'exercice 2018 se monte à Frs. 13'330.75.

Après de nombreux pointages et la vérification des documents comptables, nous avons pu nous convaincre que les comptes de notre société sont exacts.

Nous remercions Mme S. Grandjean, caissière, pour la tenue des comptes.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :

- 1) d'accepter les comptes 2021, ainsi que le bilan au 31.12.2021 tels qu'ils sont proposés et d'en donner décharge à la caissière avec remerciements;
- 2) de donner décharge au comité pour sa gestion de l'an 2021
- 3) de donner décharge à notre commission de son mandat pour l'année 2021.

Les commissaires : Patric Martin, Guy Combremont, Guy Stalder.

Les comptes et les propositions de la commission de gestion sont approuvés par l'assemblée. Décharge est donnée à la caissière, au comité pour sa gestion ainsi qu'à la commission de gestion.

Les vérificateurs, **Patrick Martin, Guy Combremont, Philippe Parmelin et Guy Stalder** sont reconduits selon les statuts pour l'année 2022.

6. Renouvellement du Comité

Messieurs Charly BLANC et Jean-François JATON ont décidé, après de nombreuses années au comité, de se retirer.

Nous vous proposons de vous présenter en personne le nouveau membre du comité qui a été élu par correspondance :

- M. Reynald Pasche

Les services concernés par les AF ont désigné, pour être représenté au sein du comité :

- Mme **Anne Van-Buehl** de la DGAV – AF
- M. **Denis Leroy** de la DGTL – AF
- M. **Philippe Höhl** de la DGE – Eau Excusé aujourd'hui

Les nouveaux membres sont applaudis par l'assemblée.

7. Propositions individuelles et divers

Aucune

A 10h, le Président remercie les participants au nombre de 130 et lève l'assemblée pour la partie statutaire.

L'assemblée se poursuit avec le tour d'horizon sur la AF agricoles et terrains à bâtir et la présentation du syndicat du Mujon.

Le Président reprend la parole afin de préciser la suite du programme.

Le programme de la journée se poursuit par :

11h00	Apéritif dans le hangar de M. Tharin, à cause du mauvais temps, il n'est pas possible d'aller au refuge de Suscévaz
12h00	Repas à Method
15h00	Visite des ouvrages
16h00	Coup de l'Etrier dans le hangar de M. Burdet, le refuge de Method n'est pas adapté à la météo du jour
17h00	Fin de la manifestation

Clôture

A 11h, le Président remercie les participants et les intervenants et invite l'assemblée à prendre les cars qui nous amèneront à Suscévaz où l'apéritif nous sera servi.

L'assemblée remercie ces orateurs sous forme d'applaudissements

Le Président

La Secrétaire

Philippe Reymond

Sandra Grandjean